La scène de JAUQUIER représentant l'épisode chanté par Victor Hugo :

« Donne-lui tout de même à boire », dit mon père, mais plus impressionnant peut-être à cause de sa sincérité.

Sincère ami, MARTIN-GAUTHEREAU, qui expose une troupe d'infanterie coloniale en marche, sac, marmites, et gamelles sur le dos. La route est boueuse et le ciel noir, mais le troupier est crâne quand même : œuvre d'un jeune plein d'avenir.

*

Et ici se place une bonne série : *les Primevères modernes*, de AVY; *au Parloir*, de Mlle GARAY; *Un jour de courses de taureaux* de HENRI ZO; *l'Eglise Saint-Marc*, de PONCHIN, qui n'a pas complètement vaincu la difficulté terrible des vieux ors; *l'Heure de la soupe*, de RIEDER; *le Coup de soleil*, de l'abbé VAN HOLLEBEKE; *Seules*, par LOUIS BELLE ; *Fin d'automne* de WAITE, traité d'une manière un peu ancienne et anglaise, mais bien intéressante; le *Portrait de* PHARAON DE WINTER, qui s'est, naturellement, soigné; *Saint-Germain-l'Auxerrois*, par SABATTÉ, très vibrant de couleur; BRISPOT, toujours amusant; les deux intérieurs exquis de PAUL THOMAS; le joli *Clos fleuri*, de QUIGNON; *la Charité*, de Mlle RONDENAY. Quant à *Cyprien-Louis-Pierre-Edmond* LAVAVASSEUR, d'Avranches, c'est un bien bon bouvier, et j'ai admiré comme ses bœufs étaient délicieusement lavés..... ce sont des bœufs de la Société, comme qui dirait des bœufs de Chaillot !

*

J'aime beaucoup GAGLIARDINI, mais il m'inquiète ; on sent qu'il veut du soleil quand même ; ces procédés violents, ces confettis en pleine pâte hérissée, sont-ils vraiment si nécessaires à un virtuose de la couleur comme lui ?

Quant à MADELEINE CARPENTIER, elle n'a pas trouvé des idées gaies dans Maeterlinck... elle envoie un navrant cortège : *les Résignés*, qui a de grandes qualités; mais cette toile n'est pas assez pensée; l'artiste a eu les yeux plus grands que sa palette.

Je signale GORGUET, qui peint pour la vieille et sympathique manufacture des Gobelins un projet de tapisserie : *Jean de Montfort présentant son fils aux seigneurs bretons*, et *les Trois vieilles amies*, de MARCHAL, d'une note sobre et bien observée ; et nous voilà devant *le Baptême des enfants trouvés*, de BILOUL, tout un lot de cinq pauvres petits gosses, étendus comme des poulets plumés sur une table, avec chacun son étiquette sur le ventre ; une infirmière les considère avec pitié, et un vieux prêtre à lunettes les baptise. C'est désolé et attendrissant tout à la *fois*.

Et puisque nous en sommes aux infirmières, je vous recommande le *Portrait de Mme R. D.*, en robe blanche et tablier d'hôpital, par DEBAT-PONSAN. Quand on songe à la pauvreté des accessoires de la plupart des portraits, on ne peut que féliciter l'auteur de cette trouvaille qui donne à une femme comme meilleur cadre les petits lits tout blancs d'enfants malheureux.

*

En traversant la grande baie, une excellente note à *la Paysanne* de VERGRAUD, qui arrange si aimablement l'autel pour la fête du lendemain, et à *l'Eglise verte* de CHARLES RIVIÈRE ; en effet, elle est verte ! Et nous voici à la salle, une des meilleures, où JOSEPH BAIL expose ses délicieuses *Premières Communiantes*.

Pendant que je prenais des notes devant ce tableau, j'entendais des colloques de journalistes et de peintres : « Que Bail fasse des intérieurs, mais qu'il ne sorte pas de ses chaudrons; son ciel est faux... il n'y a pas d'atmosphère, etc. » Et, en *moi-même*, je me disais : « Jalousie ! jalousie !.. car cette toile est probablement la plus belle chose de tout le Salon, et je conseille au visiteur de s'asseoir et de rêver devant cette œuvre, où l'artiste a su rendre dans une note à la fois réelle et idéale, recueillie et glorieuse, la candeur de ces enfants, le calme de ce jour et la lumière radieuse de ce souvenir.

Juste en face, est un tableau d'une facture, certes, bien différente, mais d'une même mentalité, celui de DÉSIRÉ LUCAS. C'est encore un tableau religieux, une *Procession en Bretagne*, et il est bon de penser que deux des œuvres maîtresses du Salon sont comme baignées d'un exquis sentiment religieux.

DÉSIRÉ LUCAS est un artiste un peu lointain comme JOSEPH BAIL, aussi amoureux de la lumière, mais plus terrien que lui. Nous connaissions surtout une Bretagne triste comme la lande... une Bretagne presque caricaturée par la touche sèche et dure de SIMON; DÉSIRÉ LUCAS chante une Bretagne inconnue, à la fois recueillie et si joliment colorée ! Sa procession reste austère, et pourtant elle est une caresse pour les yeux. Il se dégage une telle poésie dans ses deux toiles si différentes que j'ai plaint le *Monsieur pianiste* de MAURICE BOMPARD, lequel, tout à côté, et malgré son talent, ne réussit pas à se faire écouter.

*

Il y a pourtant une salle plus attachante encore, c'est celle où l'on a réuni les principales œuvres du grand artiste que fut ALBERT MAIGNAN. C'est toujours dangereux d'ouvrir au public la vision totale d'une existence; ALBERT MAIGNAN en sort grandi, on constate l'unité de son talent et la beauté épanouie d'une même inspiration. On ne replante pas les arbres à trente ans et les vies ne se recommencent pas. ALBERT MAIGNAN eut le bonheur de trouver sa voie dès sa sortie de l'école, et c'est aujourd'hui un plaisir de saluer des œuvres qui réjouirent notre jeunesse. *Louis IX consolant un lépreux ; les Voix du Tocsin ; Carpeaux ; le Frère peintre ; le Sommeil de Fra Angelico ; le Dante et Matilda*, et le tableau que, l'an dernier, la mort l'empêcha de finir... Quelle superbe carrière de rude travailleur a fournie !

*

Mais j'aperçois la fin des galeries ! Un salut aux délicieux *Tout petits* de GEOFFROY ; au *Chemin de la Croix*, de Mme REAL DEL SARTE, au portrait en pied du frère d'André Gaucher, bien planté, par Mlle GIRALDI ; au paysage de KARL ROSA, à ce vieil et brave FRANÇOIS ENAULT, fidèle à ses gas normands, qu'il portraicture avec la verve mise jadis au service du *Grand Mufflo...*; à JEAN GABRIEL DOMERGUES, dont la famille a bien de la chance ; à Mlle M. RICHARD, qui écrit un titre trop modeste sous une jolie toile blonde, laquelle, avec très peu de chose, deviendrait une belle œuvre de genre ; à *la Sœur Rosalie* de A. DE RICHEMONT ; à *la France chrétienne* de l'abbé MOIROD, curé-doyen de Cousance, fort bien ma foi ! Si les doyens s'en mêlent !.. aux *Deux Sœurs* de HENRI ROUSSEAU, toujours d'une grande joliesse de couleur ; à un superbe paysage de LUCIEN PILLOY, *Bord de plateau, en Franche-Comté*, très simple de facture, mais d'un observé et d'un fort ! ce genre de paysage me ravit, c'est grand comme de l'infini ! à *la Bénédiction de grand'mère*, d'ARMAND ROBERT ; au *Rescapé* de TATTEGRAIN ; aux intérieurs si étudiés de BRÉAUTÉ et de SCHWARTZE et de LA HOUGUE; au *Salon des Poètes* de SIEFFERT; *à la Poudre d'or du soir* de PLANQUETTE; à la si poétique *Heure silencieuse* de PAULIN BERTRAND; à *la Bataille de Tourcoing* de BOUTIGNY, et même *au Vignoble* de M. ANDRÉ.

Cette côte à l'abri du vent
Qui se chauffe au soleil levant
Comme un vert lézard, c'est ma vigne !

Mais surtout, et pour finir, mes meilleurs félicitations à la toute délicieuse page : *Pendant la diètre*, de Mme LUCAS-ROBIQUET.

Et maintenant, je traverse les architectes. Bravo, les jeunes !.. PIERRE CHIROL et son hôtel, GABRIEL AUDRAL et son portail, ADOLPHE THIERS et son édifice byzantin, MAURICE MARTINEAU et son musée, ALBERT BRAY et son Hôtel de Ville, HENRI GÉNÉVRIER et ses aquarelles.

Terre !. Terre !.. suis-je tenté de m'écrier... J'aperçois le moutonnement blanc des sculptures, au-dessus duquel émerge fièrement le *Beaumanoir. Bois ton sang !* dû à la patte héroïque de GUÉNIOT.

*

Et maintenant, si vous demandez, comme certaines personnes assoiffées de statistique : Le Salon de 1909 est-il supérieur au Salon de 1908 ?.. je vous répondrai que j'ai oublié d'emporter ma petite balance, mais que je le crois un peu meilleur...

PIERRE L'ERMITE.

Les élections municipales de Saint-Amans-Soult

Après une information qui n'a pas duré moins d'une année, — elle fut ouverte le 3 mai 1908 — le juge d'instruction de Castres vient de mettre fin par une ordonnance de non-lieu aux poursuites dirigées contre M. le baron Xavier Reille, député.

On se souvient que M. Reille était inculpé de fraudes électorales à propos des élections municipales de la Métairie-Haute (commune de Saint-Amans-Soult).

On avait espéré faire traîner l'instruction jusqu'aux prochaines élections législatives, afin de permettre aux adversaires du sympathique député de Castres de continuer la campagne de diffamation organisée contre lui, mais M. Xavier Reille avait déjoué leurs manœuvres en insistant à la Chambre, d'abord, et tout récemment, le 15 avril, par une lettre au garde des sceaux, pour être traduit devant un tribunal.

On n'a pas osé provoquer un désavœu public et solennel de l'accusation ; d'où l'ordonnance de non-lieu.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DANS L'HÉRAULT

Appel du candidat antiministériel

Voici les principaux passages de la profession de foi de M. le Dr Laurent-Viguier, candidat antiministériel, qui se présente dans la 2e circonscription de Montpellier au siège laissé vacant par la mort de M. Bénézech, socialiste unifié :

« Essentiellement pénétré de l'importance de nos intérêts viticoles, douloureusement peiné de la crise qui nous étreint et dont nous ressentons unanimement les redoutables effets, depuis le vigneron lui-même jusqu'au membre de notre ancienne et illustre Université, je serai le porte-parole intransigeant de vos revendications économiques dont la suppression du sucrage, la prime à la distillation, l'établissement des canaux du Rhône, la revision des tarifs douaniers, sont les points les plus immédiatement importants.

» Du côté social, des réformes s'imposent nombreuses : libertés communales, scrutin de liste avec représentation proportionnelle, suppression des sous-préfectures, diminution du nombre des fonctionnaires, simplification de la procédure et réduction des frais de justice, responsabilité des juges en cas de faute lourde, égalité de tous les citoyens devant l'impôt, retraites ouvrières, diminution équitable des heures de travail, fixation d'un minimum de salaire pour le travail à domicile, application effective de la loi sur le repos hebdomadaire, bien de famille insaisissable, assistance impartiale aux vieillards et aux infirmes, participation ouvrière aux bénéfices, droits de la famille, doivent nous préoccuper à un degré égal ; et, dominant tout, les principes essentiels sans lesquels un régime n'est que tyrannique : *Liberté de conscience, liberté de l'enseignement, liberté de la pensée.*

» Pour défendre ce programme complet, garantie de nos droits imprescriptibles et de nos intérêts les plus directs, j'apporte la sincérité que l'on veut bien me reconnaître et toute l'énergie dont j'ai donné les preuves.

» Votre vote en ma faveur sera la protestation véhémente comme un soufflet à l'égard de ce gouvernement égoïste qui n'a su répondre à nos revendications légitimes que par les fusillades tragiques dont le Midi saigne encore au milieu de ses vignes dont le vin ne se vend plus ».

DANS LE PAS-DE-CALAIS

M. Degay s'est désisté en faveur de M. Delcluze.

M. Auguste Pinet ne continue pas la lutte.

L'ère nouvelle en Turquie

Le nouveau sultan et les souverains étrangers

Tous *les souverains et chefs* d'Etat ont fait parvenir leurs félicitations à Mahomet V. Les télégrammes de M. Fallières et du roi Edouard sont arrivés les premiers.

Remsi bey, commandant du bataillon de chasseurs de Salonique, est désigné comme aide de camp du sultan.

Trois monuments commémoratifs des événements de samedi dernier seront érigés par souscription nationale.

Un avis officiel annonce que, désormais, les habitants pourront rester dans les rues jusqu'à 10 heures du soir.

Formation du Cabinet

Tewfik pacha est actuellement occupé à constituer un nouveau ministère.

Les ministres des Finances, de la Guerre, de la Justice et de l'Intérieur ayant donné leur démission, Salik pacha, chef du 2e corps d'armée, est nommé ministre de la Guerre ; Sabri bey, député, devient ministre de la Justice.

D'autre part, Hilmi a refusé le portefeuille de l'Intérieur.

Djavid bey, député de Salonique, qui avait été nommé à son insu ministre des Finances, a donné promptement sa démission, attendu qu'il n'est pas disposé à faire partie d'un ministère que préside Tewfik pacha.

Les ministres des Affaires étrangères, des Travaux publics gardent leur portefeuille.

Quand même le grand vizir réussirait à former un ministère, il est permis de douter qu'un tel Cabinet puisse avoir un caractère durable, et, d'avis d'un groupe influent de députés, l'heure est venue pour des ministres plus jeunes et plus énergiques.

Abdul-Hamid à Salonique

Une forte escorte de cavalerie a accompagné Abdul-Hamid à la villa Allatini, où habitait le général italien Robilant, qui a été prié de déménager pour lui céder la place. Abdul-Hamid s'est levé de bonne heure et a contemplé le paysage, qui est charmant.

Des gardes militaires éloignent les curieux de la villa.

On publie une information de Constantinople publiée par l'agence télégraphique officielle de Vienne et d'après laquelle non seulement l'Assemblée nationale et le généralisme Chefket pacha, mais aussi le nouveau sultan, ont garanti à Abdul-Hamid la sécurité de sa personne.

Le *Servet i Funoun* annonce que le sultan a cédé tous ses biens privés à la nation.

En Asie-Mineure

D'après une dépêche consulaire envoyée de Mersina, Adana est presque en cendres; les Arméniens ont été massacrés ; les bâtiments des missions catholiques, Jésuites et Sœurs de Saint-Joseph, ont été en partie brûlés, mais le personnel de ces missions a été sauvé.

Souscription

pour la chapelle de Saint Michel et de la Bne Jeanne d'Arc dans la Basilique de Montmartre

Nous ne saurions assez témoigner notre reconnaissance à nos lecteurs et amis pour la générosité avec laquelle, selon leur habitude, ils ont répondu à notre appel.

La somme recueillie paraît suffisante pour le but que M. Paul Féron-Vrau s'était proposé, c'est-à-dire pour une décoration convenable de la chapelle de saint Michel et Jeanne d'Arc dans l'église de Montmartre.

Nous remettrons à l'œuvre du Vœu national le total tel qu'il sera arrêté à la date du 1er mai au soir.

Les sommes qui nous seront envoyées à partir de ce moment par les personnes désireuses de témoigner leur dévotion à la bienheureuse d'Arc seront versées à la souscription ouverte pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc en argent dans la basilique de Notre-Dame de Paris.

Report : 47 030 fr. 65.

Abbé P. P., à Lyon, 2 fr. — Une Lorraine, 5 fr. — Une mère de famille à Saint-Quentin, 2 fr. — Une grand'mère, 1 fr. — A. K. M., pour que Jeanne d'Arc protège leur fils Robert, 1 fr. — Une famille catholique, 3 fr. — L. Fourrier, 4 fr. — Une mère pour la guérison de son fils, 1 fr. — La Congrégation des Enfants de Marie, au pensionnat Notre-Dame, à Bezons, 10 fr. — Une abonnée de la *Croix*, P. G., 3 fr. — Une Mamertoise, 2 fr. — H. B., 1 fr. — Une grâce demandée, 2 fr. — Goguely, Hilaire et Amélie, 5 fr. — Abbé Boyourtte, 2 fr. — Deux pauvres filles, 2 fr. 10. — An., 0 fr. 50. — Une famille chrétienne, 1 fr. 50. — Madeleine Chacun, 0 fr. 50. — E. Hy, 5 fr. — Une Tertiaire, 0 fr. 50. — Une fidèle abonnée, 2 fr. — Pour le succès des examens de mon fils, 2 fr. — Chanoine Latteux, 10 fr. — Famille P. P. L., 6 fr. — An., 0 fr. 50. — Une Tertiaire franciscaine, 1 fr. — Une famille jurassienne, 1 fr. — Jeanne d'Arc, priez pour nous, 7 fr. — M. et Mme Gautier, 5 fr. — Etienne Fourtier, 5 fr. — Abbé Jauffreau, 5 fr. — Pour le salut de ma famille, 20 fr. — Une jeune Tertiaire recommande son futur mariage, 2 fr. — An. de Diarville, 1 fr. — L. Huisen, 5 fr. — Paroisse de Bélalcourt, 5 fr. — Paroisse de Proben, 3 fr. — An., 1 fr. — Basquin-Berteaux, 3 fr. — Plusieurs intentions, à Beaucourt, 4 fr. 25. — *Une Berrichonne*, 1 fr.

Ed. M., 0 fr. 55. — Une famille qui demande du secours, 4 fr. — Abbé Rohard, 2 fr. — Famille Pignard, 2 fr. — Georges Faillette, 5 fr. — Deux an., 5 fr. — Deux amis de Champyans, 2 fr. — Une patriote jurassienne, 2 fr. — Mlle B., 1 fr. — Pour ma mère, 5 fr. — An. de Dijon, 5 fr. — Abbé Carles, 1 fr. 50. — Comte de Montrichard, 5 fr.

An. du diocèse de Saint-Claude, 3 fr. — M. Carton, 3 fr. — L. Barrière, 1 fr. — Une veuve contoise, 1 fr. 20. — Mlle Roux, 5 fr. — Marie Le Goff, 1 fr. — J. V., 2 fr. — Abbé J. Lafon, 5 fr. — M. et Mme Michel Provost, 5 fr. — E. Chaion, 5 fr. — An., 1 fr. 50. — Mlle Malgras, 10 fr. — G. Lacroix, 10 fr. — M. L. Deglaire, 5 fr. — An., 1 fr. — S., 2 fr. — H. V., 1 fr. — Une mère de famille et ses intentions, 1 fr. — Alice D., 0 fr. 80. — J. P., 0 fr. 80. — Victor Franque, 20 fr. — G. Tissot, 5 fr. — Un lecteur de la *Croix*, 0 fr. 25. — Z. Chamillard, 5 fr. — Ed. Lecerf, 5 fr. — Une bergère, 0 fr. 25. — Une grand'mère, 2 fr. — Yve Hubert-Huvé, 5 fr. — Marquise de V., Le Deschaux (Jura), 20 fr. — Une famille chrétienne, 2 fr. — A la mémoire d'une amie à Jeanne d'Arc, 20 fr. — M. T., 0 fr. 50. — Abbé J. Charles, 10 fr. — Un lecteur de la *Croix*, 20 fr. — Vve Chardin-Gano, 5 fr. — Une veuve du Havre, 1 fr. — M. Pacq, Meudon, 2 fr. — Clergé de Meudon, 10 fr. — Vouziers : une Enfant de Marie, 2 fr. — An. de Reims, 5 fr. — An. d'Oyat-les-Dunes, 1 fr. — A. Sallé, 10 fr. — Famille B. de Salins se recommande à Jeanne d'Arc, à saint Michel pour la guérison de leur enfant, 3 fr. — Félix Clément, 2 fr.

Mme Duvoux, 5 fr. — Paroisse de Damigny, 15 fr. — Les garçons de la milice Saint-Michel, à Damigny, 5 fr. 25. — Les jeunes du patronage du Bon-Conseil à Damigny, 5 fr. 75. — J. Pammart, 2 fr. 20. — Deux Jeanne, 1 fr. — A. Bluchy (Vosges). — Auguste Robin, 2 fr. — J. B., Saint-Quay-Portrieux, 2 fr. 50. — An., 1 fr. — Famille C. C. E., 1 fr. — An., 3 fr. 35. — Abbé J. M. Cattin, 5 fr. — M. T., 1 fr. — Edouard Cottencesu, 1 fr. — Un curé de campagne et sa gouvernante, 3 fr. — L. de Chambure, 2 fr. — Abbé Chauvel, 1 fr. — Henriette Boursot, 5 fr. — Un prêtre basque, 5 fr. Abbé Le Bœuf, 7 fr. 80. — Abbé Deniault, 4 fr. — Pervenche du Bocage, 10 fr. — Louise Baras, 5 fr. — An. de Bersée, 10 fr. — An. de Bersée, 0 fr. 50. — An. de Bersée, 1 fr. — Abbé Carles, 1 fr. 25. — Mlles B., 1 fr. — Pour ma mère, 5 fr. — Saint Michel, bienheureuse Jeanne d'Arc, assistez-nous à notre dernière heure, 1 fr. — C. Barré, 0 fr. 50. — An. de Lille, 2 fr. — T. Lecreux, 2 fr. — Un pauvre curé algérien, 3 fr. — Abbé Montreuil-sur-Mer, 5 fr. — *Le Petit Berrichon*, 10 fr.

An. de Seine-et-Oise, 2 fr. — J. L. et F. d'Ornac, 3 fr. — Une famille chrétienne, 1 fr. — R. R. et E. B., 1 fr. — An., 3 fr. — Belle-mère et belle-fille pour la guérison d'une malade, 10 fr. — Mme Dupuis et ses enfants, 20 fr. — A. F. J. K., 1 fr. — Trois familles françaises à Menningies, 15 fr. 50. — An., 1 fr. — Un vieux ménage cherbourgeois, 5 fr. — Désiré Leepriz, 1 fr. — E. Lesserteur, 1 fr. — Franciscaine Fournier, 1 fr. — Durand M., 0 fr. 50. — An. de Rennes, 1 fr. — Mlle Courtial, 4 fr. — Le clergé paroissial de Meniers, 12 fr. — Trois domestiques, 3 fr. — M. Geoffroy, 0 fr. 50. — Une malade, 2 fr. — An., 12 fr. 65. — Abbé Desliages, 2 fr. 50. — Abbé Bompleyre, 2 fr. 60. — Abbé Cormy, 5 fr. — A l'intention d'une âme révoltée, pour son retour à Dieu, 2 fr. — Pour la protection de notre enfant, 2 fr. — En demandant à saint Michel et à Jeanne d'Arc la guérison de notre enfant, 2 fr. — Pour obtenir la grâce de vivre et de mourir en bon chrétien, 2 fr. — Par l'intercession de Jeanne d'Arc, pour obtenir la délivrance des âmes de mes parents Duclère, 3 fr. — Paul Casedamont, 5 fr. — Mme Clément Pinatel, 5 fr. — Mme Letixerant, 2 fr. — An. de Levallois-Perret, 5 fr. — Merci à saint Michel qui m'a fait retrouver une valeur perdue, 20 fr. — Saint Michel gardez-le sous votre protection, 10 fr. — Abbé Molinier, 0 fr. 50. — C. Prempain, 2 fr.

Abbé Caloin, 5 fr. — Abbé Casamales, 5 fr. — Jules Christophe, 2 fr. — Abbé Biot, 1 fr. — Abbé Barthélemy, 1 fr. — Mme A. de Cauchival, 50 fr. — Abbé Choinard, 1 fr. — Abbé Rivasson, 1 fr. — Abbé Léauté, 1 fr. — Hélène, Nantes, 2 fr. — Marie Portalis, 0 fr. 50. — Mme Portas, 1 fr. — Mlle Lermout, 2 fr. — Abbé Palinas, 2 fr. — Mlle Peillet, 5 fr. — M. Lapbert, 5 fr. — Antonin Roux, 20 fr. — *Mathieu Garnier*, 1 fr. — Abbé J.-B. Girma, 1 fr. — An., 5 fr. — J. Ruettard, 2 fr. — Abbé Soumadier, 0 fr. 50. — Q. P., Saint-Sauveur, 3 fr. — Deux élèves de Jeanne d'Arc et leurs jeunes frères noélistes, 5 fr. — Marguerite Levacher, 1 fr. — C. H., Laroche-Derrien, 10 fr. — Mme Jules Jomier, 10 fr. — Deux époux anglais, 2 fr. 50. — François Le Breton de Kéroux, 2 fr. — Abbé E. Beuscher, 3 fr. — François de Bovès, 5 fr. — Une Enfant de Marie, 0 fr. 50. — Abbé Bros, 1 fr. — An. d'Ussel, 1 fr. 50. — Lucien Thiriet, 1 fr. — Famille Marloise, 5 fr. — Julia V., 1 fr. — G. Purginier, 4 fr. — An. de Lille, 3 fr. — Famille Ville, 1 fr. — Action de grâces et demandes, L. B., 1 fr. — M. Hiboux, 2 fr. — Chanoine Gamber, 5 fr. — Octave Haffner, 50 fr.

Total : 47 544 fr. 25.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

A ORLÉANS

Les fêtes du 480e anniversaire de la délivrance d'Orléans ont été, comme nous l'avons dit, inaugurées jeudi soir 29 avril, date anniversaire de la première entrée de Jeanne d'Arc dans la ville, par une retraite aux flambeaux.

Les rues où devait passer le cortège, notamment la rue de Bourgogne et celle du Tabour, étaient pavoisées de drapeaux et d'écussons.

Sous la direction de l'éminent directeur du musée Jeanne d'Arc, M. Dumuys, les habitants de la rue du Tabour ont voulu, avant de la voir disparaître, orner de leur mieux la maison dite de Jeanne d'Arc, insigne relique vouée à la pioche stupide des démolisseurs.

L'étendard de Jeanne — reconstitué d'après les témoignages du temps — figurait à cette même fenêtre, par où son écuyer le lui tendit, alors que, merveilleusement éveillée en sursaut, elle montait à cheval pour rejoindre les Orléanais qui attaquaient la bastille de Saint-Loup.

Le maire d'Orléans, M. Courtin-Rossignol, publie, pour les fêtes des 7 et 8 mai, un programme élaboré par lui « après s'être concerté avec les autorités compétentes pour la célébration du 480e anniversaire », et qui ne diffère pas du programme habituel.

Cette décision est conforme à la volonté exprimée par le Conseil municipal.

Dépêches de nos correspondants particuliers :

Les évêques à Orléans

Mgr Dubourg, qui a quitté Rome, se rend directement à Orléans où il assistera aux fêtes de Jeanne d'Arc.

Mgr Blolley, avant de se rendre à Orléans pour les fêtes de Jeanne d'Arc, va administrer la confirmation dans la paroisse parisienne de Ménilmontant.

La L. P. D. F. à Melun

M. le chanoine Coubé, invité par la Ligue patriotique des Françaises, a donné, le 26 avril, à Melun, une éloquente conférence sur « Jeanne d'Arc ». L'orateur a eu un vif succès.

La Jeunesse catholique

Le vendredi 30 avril, le samedi 1er mai et le dimanche 2 mai, est célébré à la cathédrale d'Arras, un triduum solennel à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc. Ce triduum se terminera le dimanche 2 mai par d'imposantes cérémonies présidées par Mgr l'évêque d'Arras.

Le bureau départemental de l'A. C. J. F. invite tous ses groupes à se faire représenter le 2 mai à la cathédrale d'Arras.

Le triduum de Chinon

Mgr Debout donnera, en l'église de Saint-Maurice de Chinon, le sermon d'ouverture du triduum ; ce sermon sera prêché le jeudi 13 mai en présence de Mgr Renou, archevêque de Tours, et de Mgr Williez, évêque d'Arras.

Triduum à Besançon

Les fêtes du triduum de Jeanne d'Arc ont commencé hier par la journée des enfants. Il y eut messe à la cathédrale, dite par Mgr de Brobèque, sermon de M. l'archiprêtre Perrin, bénédiction d'une statue de la bienheureuse par Mgr l'archevêque Petit.

L'après-midi, la double fête enfantine comprenait : séance de projections, conférence et goûter pour 1 500 enfants.

Vendredi matin, Monseigneur a béni une nouvelle statue de Jeanne d'Arc dans la cour de l'école libre, rue Granvelle. Samedi encore, de belles fêtes préparent la grandiose journée de dimanche.

LES RÉVOLUTIONNAIRES ET LE 1er MAI

La Bourse du travail sera-t-elle fermée?

L'Union des Syndicats de la Seine a organisé un certain nombre de meetings pour le 1er mai; le plus important, d'après les indications de l'affiche, doit être tenu dans la grande salle de la Bourse du travail.

Or, depuis huit mois, l'Union des Syndicats est expulsée de la Bourse du travail et n'a plus aucun droit à occuper les salles de ce bâtiment municipal.

Mais l'Union a pris ce moyen détourné de faire réclamer la grande salle pour le 1er mai par l'un des Syndicats affiliés et régulièrement admis à la Bourse du travail.

La manœuvre de l'Union des Syndicats pour rentrer dans l'immeuble municipal dont elle a été exclue a été signalée au préfet de la Seine, qui en a référé au gouvernement.

On aurait décidé, pour éviter tout incident, de tenir la grande salle de la Bourse du travail fermée pendant la journée du 1er mai et même, si des troubles se produisaient, de fermer complètement la Bourse pour la journée.

Les mesures d'ordre

M. Lépine, d'accord avec le ministre de l'Intérieur et le gouverneur militaire de Paris, a pris ses dispositions afin d'éviter toute surprise et réprimer tous incidents sur la voie publique.

La garnison de Paris sera consignée pendant toute la journée dans ses casernes, de façon à pouvoir se porter rapidement aux endroits où surviendraient des troubles graves ; mais elle ne sera appelée à coopérer au rétablissement de l'ordre qu'à la dernière extrémité. Nulles troupes de Versailles ni de Vincennes ne seront déplacées.

L'AGITATION AUX P. T. T.

« Clemenceau n'a pas tenu ses promesses allons les lui rappeler » disent les postiers

La Fédération nationale des agents, des sous-agents et des ouvriers des lignes a tenu, hier soir, un meeting de protestation contre les mesures d'insurection prises par le gouvernement à l'égard de MM. Contade, Lamarque, Chastenet, Le Gléo, Tristan Lamy, Montbrand et Fouquet.

M. Subra présidait ; il invita ses camarades à former le « bloc des postiers ».

Un grand nombre d'orateurs dénoncèrent les méfaits de M. Simyan et invitèrent l'assemblée à se solidariser avec les sept agents.

M. Garland, fondateur de l'association des Postes en Angleterre, critiqua vivement l'administration de « l'homme néfaste ».

Un facteur, M. Pangrani, déclara que la lutte est engagée entre le parlementarisme et le fonctionnarisme : « Le gouvernement, dit-il, n'osera pas toucher un seul de nos camarades. Sinon, toute la famille postale sera debout pour défendre ses militants. »

M. Pauron rappela ensuite les promesses faites par M. Clemenceau et qui n'ont pas été tenues : « Il faudra bien que le gouvernement tienne les promesses faites. S'il ne les tient pas, ma foi, tant pis, on fra jusqu'au bout. Nous avons des armes que nous sommes bien décidés à ne pas laisser se rouiller. »

L'assemblée adopta ensuite cette double résolution : « 1° Envoi d'une délégation au président du Conseil ; 2° mandat absolu au Comité fédéral de prendre ensuite, au nom du personnel postal, toute décision qu'il jugera nécessaire. »

Elle vota enfin cet ordre du jour :

Les agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T., au nombre de 10 000, réunis le 29 avril, au Tivoli-Vauxhall.

Approuvent pleinement la conduite et les discours de tous leurs militants, inquiétés ou non depuis la reprise du travail ;

Affirment que les paroles incriminées étaient légitimées par la situation présente ;

Protestent avec indignation contre les poursuites dont sept d'entre eux sont injustement menacés et assurent ces camarades de leur étroite solidarité ;

Dénoncent les procédés arbitraires et inquisitoriaux du gouvernement ;

Revendiquent hautement pour tous les fonctionnaires la liberté d'opinion ;

Reconnaissent, au surplus, que le procès de tendance actuellement engagé n'est qu'une manœuvre destinée à détourner l'attention publique des causes réelles du malaise persistant qui règne dans les postes et télégraphes ;

Déclarent formellement que la seule cause du profond mécontentement du personnel est dans le fait que *les promesses du gouvernement n'ont pas été tenues* ;

S'engagent à poursuivre une action ferme et résolue pour obtenir le respect de tous les engagements pris à leur égard ;

A cet effet, ils donnent mandat impératif à la délégation élue au meeting du 23 mars dernier de retourner chez M. le président du Conseil pour lui exposer dans quelles conditions le travail a été repris et lui rappeler *les promesses faites* ;

Et chargent le Comité fédéral de recevoir le compte rendu de la délégation, et d'organiser, s'il y a lieu, un nouveau meeting pour envisager la situation.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Ind. 7 ans et 7 quarantaines, 6 juin 1897.

Mme Marie Donzelot, mère d'un religieux de l'Assomption, pieusement décédée à Voires (Doubs), à l'âge de 63 ans. — Mlle Hélène Peillard, 17 ans, Noëliste très zélée de Besançon, décédée en Italie. — Mlle Guyot-Jeannin, du Comité de la Bonne Presse de Besançon. — — M. le chanoine Théodore-Julien de Pradelle, ancien curé-doyen de Labastide-Murat, à Bretenoux (Lot), 60 ans. — Sœur Hélène Ferrieu, 87 ans, supérieure des Sœurs de la Charité et Instruction chrétienne de Nevers. — M. D'Hudelist, secrétaire d'ambassade, que les membres du 37e Pèlerinage de Pénitence ont eu la douleur de perdre presque subitement en cours de route.

Informations du soir

L'HÉRITIÈRE DE HOLLANDE

Amsterdam, 30 avril. — A 10 h. 15, les cloches des églises commencent à sonner. La ville est en fête. Les gens portent à la boutonnière les couleurs nationales.

Les principaux journaux d'Amsterdam et de Rotterdam publient des éditions spéciales.

A Rotterdam, un enthousiasme indescriptible règne. Les beffrois carillonnent.

Les membres de la Bourse des fonds publics se livrent à des manifestations de joie. Ils ont envoyé à la reine et au prince une dépêche faisant des vœux de prospérité pour Sa Majesté et la princesse.

A l'issue du Conseil des ministres, M. Clemenceau souffrant d'un refroidissement contracté au cours de son voyage dans les Alpes-Maritimes, n'a pu revenir au ministère de l'Intérieur et a dû rentrer chez lui pour se soigner.

NOUVELLES DE TURQUIE

Constantinople, 30 avril. — Le *Journal officiel* publie des dépêches des vilayets de Smyrne, Andrinople, Damas, Alep et Adana et une dépêche de l'émir intérimaire de La Mecque, dans lesquelles on constate l'accueil favorable qui a été fait au changement de souverain.

Le transfert des troupes a commencé.

Le *Lloyd Ottoman* annonce que la Cour martiale a chargé le ministère de la police d'arrêter le prince Burhan Eddin.

LES ATTENTATS DE MAZAMET

Mazamet, 30 avril. — L'usine Gulihou n'a pas été seule visitée par les rouleurs de rochers. A Castaunouze plusieurs blocs pesant 100 et 150 kilos ont été détachés de la montagne et lancés sur l'usine. Un de ces blocs a enfoncé la cloison de conduite d'air de l'hélice, après être passé tout près du toit de la maison où couchaient le contremaître, sa femme et ses trois enfants.

L'effervescence provoquée hier soir par le siège de l'Hôtel de Ville par les grévistes, a été longue à se calmer.

Jusqu'à minuit, les patrouilles ont fait circuler les groupes et jusqu'au jour des mesures d'ordre les plus sérieuses ont assuré la liberté de la rue.

On vote la continuation de la grève

Les ouvriers réunis ce matin en assemblée générale ne sont sortis qu'à 11 heures. Ils étaient presque tous présents, 2 000 environ. On leur a donné connaissance de la réunion d'hier et de la rupture des pourparlers entre leur Commission et la Commission patronale et de la décision de ne pas reprendre les pourparlers si les membres de cette Commission ne sont pas changés.

Au milieu de cris divers, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité et la sortie s'est faite dans le plus grand calme.

Un commencement d'incendie a éclaté à bord du *Jurien-de-la-Gravière*, en réserve dans le port de guerre de Lorient. Le feu s'était déclaré dans une soute à charbon de tribord. Combattu énergiquement par l'équipage, il a été rapidement éteint.

Rennes, le 30 avril. — Toutes les corporations du bâtiment ont décidé de chômer demain. Une propagande active est faite pour la fermeture des usines. On annonce un grand meeting présidé par un membre de la C. G. T.

Berlin, 30 avril. — Un ballon captif militaire a été arraché de son câble pendant une manœuvre et a pris feu.

Il est tombé immédiatement.

Un officier du génie qui l'occupait a été grièvement blessé.

FEUILLETON DU 1er MAI 1909 — 46 —

L'héritage des Clairpré

TROISIÈME PARTIE

Monsieur le maire

(Suite)

Gilles Servais, calmé soudain, hésita. Il regarda longuement le redoutable adversaire qu'il avait devant lui... Une pensée cynique lui était venue... Acheter le silence de cet homme !.. Mais bien vite il comprit que Me Tony Serge serait incorruptible... Il reprit, emporte de nouveau par sa fureur :

— Comment, vous n'êtes pas encore sorti !

— C'est vous qui l'aurez voulu, Monsieur, je vous salue !

— Allez au diable et surtout n'y revenez plus !

Et Gilles, poussant violemment le vieillard, le jeta dans les escaliers.

. . . . . .

Une heure après cette scène, la porte de la chambre où étaient enfermées Mme Jeannette et Henriette Madeline, s'ouvrait.

La fermière avait quitté les bijoux qu'elle portait. Dans sa garde-robe, elle avait choisi la jupe la plus simple, la plus modeste